



## Vente aut par dépôt vente

Par **mariecano**, le **15/07/2013** à **16:49**

En juin 2012 je confiais ma voiture en dépôt vente à une entreprise d'auto import ( à laquelle j'ai acheté une voiture d'occasion). Fin août 2012, le gérant m'informe que ma voiture est vendue et qu'il m'enverra par virement la somme de la vente (celle convenue au départ). Entre temps, il me rappelle en me disant qu'il a un soucis avec les acquéreurs car problème mécanique qu'il s'engage à régler à condition de déduire le prix de la réparation du montant de la vente. Étant novice dans ce genre de transaction, j'accepte. Plusieurs mois après et après multiples relances, il me dit que c'est fait et qu'il va me faire le virement. Depuis malgré mes appels, et messages téléphoniques et mail, je n'ai toujours rien. Ils ne répond d'ailleurs pas. Que puis-je faire?  
En vous remerciant